

Territoires 2040

27 septembre 2010

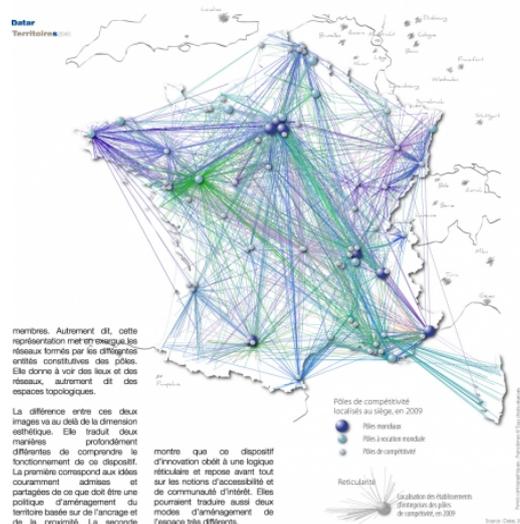
Ce premier numéro de la revue [Territoires 2040](#) présente la démarche de prospective du même nom lancée en octobre 2009, et qui doit s'achever au début de l'année 2011. Cette démarche s'inscrit dans la tradition de la DATAR qui, depuis sa création en 1963, a réalisé de grands travaux de prospective pour imaginer les futurs possibles de la France et de ses territoires et concevoir les politiques d'aménagement correspondant à des enjeux de société.

Stéphane Cordobes décrit les 7 « **systèmes spatiaux** » retenus :

- le réseau des métropoles françaises dans l'économie monde ;
- les systèmes métropolitains intégrés, leviers de développement territorial ;
- les portes d'entrée de la France dans les systèmes territoriaux des flux ;
- les territoires industriels français ;
- les villes intermédiaires et leurs espaces de proximité ;
- les territoires à base économique résidentielle et touristique ;
- les espaces de faible densité, des territoires multifonctionnels entre dépendance et attractivité.

Un huitième système spatial est à l'étude qui comprend les territoires d'outre-mer.

Chacun de ces espaces est confronté à des enjeux propres, mais ils se trouvent tous à la confluence de **grands facteurs de changement** : vieillissement démographique et territoires, flux migratoires internationaux, mobilités interrégionales, variabilité climatique, énergies, besoins alimentaires, mondialisation, avancées technologiques, temporalités professionnelles et sociales, etc.



Des « **foyers de controverses** » ont également été identifiés, comme les tensions entre une logique de prédation et une logique de production, ou encore entre une logique d'équité et une logique de performance.

Plus qu'un scénario tendanciel accompagné de scénario « noir » et d'un scénario « souhaitable », la prospective Territoires 2040 consistera à **imaginer la façon dont chaque espace va affronter demain ces tendances lourdes, et les transformer à son tour**. Elle insiste donc sur le **rôle des acteurs**, explique Martin Vanier.

Ce premier numéro comporte également des articles issus des premières « controverses prospectives » portant sur la prétendue ingouvernabilité des villes, la délocalisation des centres de R&D dans les pays émergents, la rupture du lien historique entre la localisation des ménages et celle des emplois, l'émergence d'un modèle « postfordiste » ou de la nature comme « partenaire » des politiques d'aménagement.